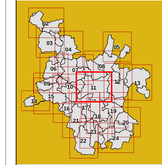
Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Rennes Métropole



E - ANNEXES

E-1 Servitudes d'Utilité Publique

E-1-2 Patrimoine, ressources, équipements

Plan E-1-2.11

Rennes

Élaboration approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019
Mise à jour n°9 par arrêté de la Présidente de Rennes Métropole du 17/09/2026

Échelle : 1 / 10 000
Septembre 2026

RENNES MÉTROPOLE

Éléments de contexte

- Limite communale
- Parcelle et bâti cadastral

Servitudes sur les volets patrimoine, ressources et équipement

La légende indique systématiquement l'ensemble des informations identifiées sur la métropole (par simplification).
Toutes les communes ne sont pas pour autant dotées de toutes ces thématiques sur leur territoire.

Sites Patrimoniaux Remarquables (AC4)

- Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)
- Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)

Servitudes relatives aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement (A5)

- Canalisation d'adduction d'eau potable

Servitude de protection des monuments historiques (AC1) et sites (AC2) inscrits et classés

- Éléments bâtis et non bâtis protégés au titre des monuments historiques
- Périmètre de protection de 500 m
- Périmètre des sites inscrits et classés
- Périmètre délimité des abords (PDA)

Servitudes de protection des captages d'alimentation en eau potable (AS1)

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché complémentaire
- Périmètre de protection rapproché sensible
- Périmètre de protection éloigné

Servitudes relatives à la maitrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport d'hydrocarbures (I1)

- Zone de danger de la canalisation d'hydrocarbure

Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz (I3)

- Canalisation de gaz et zone de danger
- Poste de gaz

Servitudes relatives à l'établissement des lignes électriques (I4)

- Réseau aérien
- Réseau souterrain
- Poste électrique

Servitudes relatives à la prévention des risques naturels (PM1) et technologiques (PM2 - PM3)

- Périmètre du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI-PM1)
- Périmètre du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT-PM3)
- Périmètre autour d'une installation classée (ICPE-PM2)

Servitudes relatives aux voies ferrées (T1)

- Voies ferrées et protection du domaine public ferroviaire

Sources des données relatives aux SUP :
©Rennes Métropole (SPEU/UCUP), AC4 ; (AMVP), oct.2019, (PSMV), 8ve. 2024
A5 : ©Eau du Bassin Rennais, oct.2023
AC1 : ©Rennes Métropole (SPEU/UCUP), juin 2026
AC2 : ©DREAL Bretagne, oct.2019
AS1 : ©SMG35 (Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine), déc.2018
EL03 : ©Région Bretagne (en attente de récupération des données)
EL11 : ©DIRO (en attente de récupération des données)
I1 : ©TotalEnergies, juillet 2026 ; I3 : GGRT Gaz, 2017 ; I4 : ©RTE, 2024
PM1 : ©DDTM35 ©Rennes Métropole (SPEU/UCUP), oct.2019 ; PM3 : ©DDTM35, ,2016
PT3 : ©Orange (en attente de récupération des données) ; T1 : ©SNCF Immobilier, nov. 2024

N

Sources : ©Rennes Métropole (SPEU/UCUP), sept. 2026 ;
©DGFiP (cadastre), mars 2024 ;
©Rennes Métropole (SDTIG), ©Référentiel Topographique
Info Grande Échelle de Rennes Métropole (RTGE)), juin 2025
Réalisation : ©Rennes Métropole (DAUH/SPEU), sept. 2026
Logiciel SIG : ArcGis, 10.3.1
Système de référence : RGF93 CC48 (IGNF : LAMBCC48 - EPSG : 3948)
0 125 250 500 m